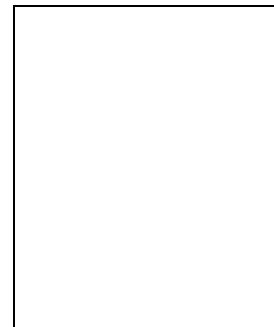




INSTITUT SUPÉRIEUR DE RÉÉDUCATION PSYCHOMOTRICE
PARIS • MARSEILLE • VICHY

Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice
Etablissement d'Enseignement Supérieur Libre
Centrale d'inscription « Entretien de motivation »
Hôpital Ste Marguerite – Pavillon 5
270 boulevard Ste Marguerite - 13009 MARSEILLE



Inscription entretien de motivation*

CANDIDAT LIBRE

Année 2021



Nom de naissance : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

☎ Tél :

📞 Portable :

Email :
.....

Date et lieu de naissance :
.....

Diplôme : Année d'obtention :

(Fournir une photocopie certifiée du diplôme répondant aux exigences de l'article 25 de l'arrêté du 07/04/98).

Sollicite son inscription à un entretien de motivation en vue d'intégrer l'ISRP en 1^{ère} année en tant que candidat libre.

Les épreuves de motivation auxquelles vous sollicitez votre inscription sont communes à nos 3 instituts.

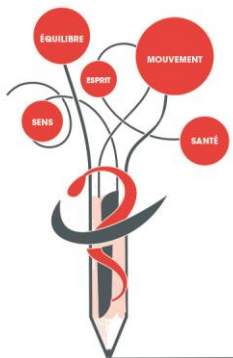
Vous pouvez choisir la date de passage qui vous convient le mieux et choisir le/les établissement(s) pour le(s)quel(s) vous postulez. Il y aura 3 listes de classement : une pour l'ISRP Paris, une pour l'ISRP Marseille et une pour l'ISRP Vichy. Si vous ne cochez qu'une seule école, vous ne serez classé(e) que pour l'école cochée. Si vous cochez deux ou trois écoles, vous serez classé(e) sur les deux ou trois écoles choisies et devrez choisir l'école retenue.

Toutes les épreuves se dérouleront en visio-conférence, nous vous adresserons en temps utile un lien de connexion pour la date de passage retenue.

* et étude administrative du dossier

Choix de la date de passage de votre épreuve :

Indiquez par ordre de préférence le jour de convocation aux épreuves de sélection par le chiffre 1 et 2.
(Votre choix sera respecté dans la mesure de nos possibilités d'organisation)



- Samedi 13 mars 2021
- Samedi 27 mars 2021
- Samedi 10 avril 2021
- Samedi 24 avril 2021
- Samedi 29 mai 2021

Ecole choisie pour suivre votre scolarité :

- ISRP Paris exclusivement
- ISRP Marseille exclusivement
- ISRP Vichy exclusivement
- ISRP Paris et/ou ISRP Marseille et/ou ISRP Vichy



Conditions et droits d'inscription :

- L'étudiant(e) déclare être titulaire ou être actuellement en cours d'obtention d'un diplôme pouvant dispenser de la première année d'étude de psychomotricité et joint au présent dossier, dûment complété et signé, la photocopie de l'un des **diplômes admis en dispense de scolarité** aux termes de l'article 25 de l'arrêté du 7 avril 1998 ou un certificat de scolarité de L3 2020/2021.
- Un curriculum vitae
- Un chèque de **60 €** à l'ordre de l'ISRP

Fait à Signature de l'Etudiant

Le

La proclamation des résultats aura lieu au plus tard un mois après le passage des dernières épreuves mais l'admission définitive ne peut être prononcée qu'après les résultats des diplômes admis en équivalence.